

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMF 49 lance « un cri d'alarme » pour sensibiliser les pouvoirs publics sur la hausse considérable du coût de l'énergie



L'association des maires et présidents de communautés de Maine-et-Loire (AMF49) dénonce un prix excessif et intenable pour les collectivités locales qui ne pourront plus dégager d'excédents suffisants pour proposer un budget 2023 acceptable, garantir la qualité des services publics locaux et porter l'investissement public en territoire sans augmenter les impôts locaux.

La commune de La Ménitrié, par exemple, craint une multiplication de ses tarifs d'approvisionnement en électricité de 3 à 5 fois le prix actuel. La hausse des tarifs entraînerait ainsi une augmentation a minima de la facture énergétique finale d'au moins 80 000 euros.

Avec le soutien des parlementaires et de l'Association des maires de France, l'AMF 49 souhaite que la voix des communes et intercommunalités soit relayée et prise en compte rapidement par le gouvernement pour que le tarif réglementé du gaz et de l'électricité soit étendu à l'ensemble des communes ; il en va de la survie de ces dernières. En effet, depuis 2021, seules certaines petites communes sont éligibles aux tarifs réglementés de vente et peuvent bénéficier du bouclier tarifaire qui limite la hausse à 4% ;

Philippe CHALOPIN, Président de l'AMF 49, entend interpellier Caroline CAYEUX, Ministre déléguée en charge des collectivités locales, dans les jours à venir pour l'inviter à venir débattre en territoire sur la hausse du coût de l'énergie et la loi de finances 2023.

Contact presse : Philippe CHALOPIN, Président AMF49 – 06 11 29 10 03
Caroline MEUNIER, Directrice AMF49 – 07 88 16 25 , c.meunier@amf49.fr